



Commission économique pour l'Europe**Conférence des statisticiens européens****Groupe d'experts de la comptabilité nationale****Vingt-troisième session**

Genève, 23-25 avril 2024

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**Révisions majeures et révision des indices de référence –
politiques et pratiques****Élaboration de la politique de révision des comptes nationaux
en Arménie****Document établi par le Comité de statistique de la République
d'Arménie***Résumé*

Lorsque les indicateurs à court terme de la comptabilité nationale sont publiés en l'absence de données sources complètes, ils devront par la suite faire l'objet d'une révision. Les organismes de statistique doivent donc trouver un juste équilibre entre la production rapide de données et la qualité de celles-ci. Dans le présent document, on trouvera un aperçu de la politique de révision et de publication des comptes nationaux trimestriels et annuels de la République d'Arménie. Il y sera également question des révisions majeures et des révisions des indices de référence mensuels de l'activité économique ainsi que d'orientations visant à améliorer le processus de révision conformément aux dernières exigences.



I. **Élaboration de la politique de révision des comptes nationaux en Arménie**

1. Jusqu'en 2012, les comptes nationaux faisaient l'objet d'une révision lorsque de nouvelles classifications étaient introduites, que des changements étaient apportés aux méthodes utilisées, que les données de la balance des paiements faisaient l'objet de modifications ou que les données de recensement étaient intégrées dans les comptes nationaux.
2. Depuis 2012, l'appui apporté au Comité de statistique de l'Arménie au titre de l'instrument européen de voisinage et de partenariat dans le cadre de la composante du programme de jumelage visant à améliorer la mesure du produit intérieur brut (PIB) a permis d'élaborer une politique de révision et d'établir un calendrier de révision des indicateurs des comptes nationaux de l'Arménie conformément aux pratiques de l'Union européenne.
3. Les révisions des composantes du PIB sont effectuées selon un calendrier établi :
 - a) Pour les données trimestrielles :
 - i) Une première estimation est réalisée 51/53 et 65/67 jours après le trimestre de référence ;
 - ii) Une deuxième estimation est réalisée au début du mois de mai suivant l'année de référence ;
 - iii) Une troisième estimation est réalisée au début du mois de mai de la deuxième année suivant l'année de référence ;
 - b) Pour les données annuelles :
 - i) Une première estimation est réalisée 51/53 et 65/67 jours après l'année de référence ;
 - ii) Une deuxième estimation est réalisée au début du mois de mai suivant l'année de référence ;
 - iii) Une troisième estimation est réalisée au début du mois de mai de la deuxième année suivant l'année de référence.
4. Les calendriers des publications statistiques (données) sont intégrés dans les programmes statistiques annuels approuvés par le Conseil d'État pour les statistiques de la République d'Arménie. Les programmes statistiques annuels sont approuvés dans le mois qui suit l'approbation du budget de l'État par l'Assemblée nationale. Le programme statistique pour 2024 a été approuvé par la résolution 67-N du 14 décembre 2023 du Conseil d'État pour les statistiques. Il est disponible sur le site Web du Comité de statistique de la République d'Arménie (Armstat) à l'adresse <https://www.arlis.am/DocumentView.aspx?docID=187401>.
5. Le calendrier des publications statistiques est affiché sur le site Web de l'Armstat, à l'adresse https://www.armstat.am/file/calendar/2024-i_Oracuyc_am.pdf.
6. Un calendrier préliminaire des publications statistiques, établi afin de faire connaître un trimestre à l'avance la date précise à laquelle le calendrier sera publié, est diffusé sur le tableau d'affichage des normes de diffusion du FMI à l'adresse <https://armstat.am/nsdp/arc/>.
7. Les données sont diffusées simultanément dans des communiqués de presse et des publications (rapport sur la situation socioéconomique de la République d'Arménie) ainsi que sur le site Web officiel.

Tableau 1
Calendrier de révision du PIB pour 2024

<i>Indicateur publié</i>	<i>Date de publication</i>	<i>Publication de nouvelles données</i>		<i>Données révisées</i>	<i>Titre et lieu de publication</i>
		<i>Trimestrielle</i>	<i>Annuelle</i>		
PIB selon l'optique de la production, par branche d'activité	20 février et 5 mars 2024	Quatrième trimestre de 2023	2023	Trois premiers trimestres de 2023 Tous les trimestres de 2022	Sections du site officiel de l'Armstat consacrées aux communiqués de presse et aux bases de données Rapports d'information mensuels sur la situation socioéconomique de la République d'Arménie
PIB selon l'optique des dépenses, par composante de la dépense	20 février et 5 mars 2024	Quatrième trimestre de 2023	2023	Trois premiers trimestres de 2023 Tous les trimestres de 2022	Sections du site officiel de l'Armstat consacrées aux communiqués de presse et aux bases de données Rapports d'information mensuels sur la situation socioéconomique de la République d'Arménie
PIB selon l'optique de la production (par branche d'activité), selon l'optique des dépenses (par composante de la dépense) et selon l'optique du revenu (par composante de revenu) (Calculée sur la base des données annuelles déclarées pour l'année t-2)	6 mai 2024	–	2022 2023	Du premier trimestre de 2022 au quatrième trimestre de 2023 Sur la base des données annuelles communiquées pour 2022	Section du site officiel de l'Armstat consacrée aux bases de données Rapports d'information mensuels sur la situation socioéconomique de la République d'Arménie
PIB selon l'optique de la production, par branche d'activité	21 mai et 5 juin 2024	Premier trimestre de 2024	–	Tous les trimestres de 2023	Sections du site officiel de l'Armstat consacrées aux communiqués de presse et aux bases de données Rapports d'information mensuels sur la situation socioéconomique de la République d'Arménie
PIB selon l'optique des dépenses, par composante de la dépense	21 mai et 5 juin 2024	Premier trimestre de 2024	–	Tous les trimestres de 2023	Sections du site officiel de l'Armstat consacrées aux communiqués de presse et aux bases de données Rapports d'information mensuels sur la situation socioéconomique de la République d'Arménie

Indicateur publié	Date de publication	Publication de nouvelles données		Données révisées	Titre et lieu de publication
		Trimestrielle	Annuelle		
PIB selon l'optique de la production (par branche d'activité) et selon l'optique des dépenses (par composante de la dépense), sur la base des données révisées de la balance des paiements pour l'année t-1 et d'autres révisions	20 août et 5 septembre 2024	–	–	Premier trimestre de 2024 et tous les trimestres de 2023, sur la base des données révisées de la balance des paiements et d'autres révisions	Sections du site officiel de l'Armstat consacrées aux communiqués de presse et aux bases de données Rapports d'information mensuels sur la situation socioéconomique de la République d'Arménie
PIB selon l'optique de la production, par branche d'activité	20 août et 5 septembre 2024	Deuxième trimestre de 2024	–	Premier trimestre de 2024 Tous les trimestres de 2023	Sections du site officiel de l'Armstat consacrées aux communiqués de presse et aux bases de données Rapports d'information mensuels sur la situation socioéconomique de la République d'Arménie
PIB selon l'optique des dépenses, par composante de la dépense	20 août et 5 septembre 2024	Deuxième trimestre de 2024	–	Premier trimestre de 2024 Tous les trimestres de 2023	Sections du site officiel de l'Armstat consacrées aux communiqués de presse et aux bases de données Rapports d'information mensuels sur la situation socioéconomique de la République d'Arménie
PIB selon l'optique de la production, par branche d'activité	20 novembre et 5 décembre 2024	Troisième trimestre de 2024	–	Deux premiers trimestres de 2024 Tous les trimestres de 2023	Sections du site officiel de l'Armstat consacrées aux communiqués de presse et aux bases de données Rapports d'information mensuels sur la situation socioéconomique de la République d'Arménie
PIB selon l'optique des dépenses, par composante de la dépense	20 novembre et 5 décembre 2024	Troisième trimestre de 2024	–	Deux premiers trimestres de 2024 Tous les trimestres de 2023	Sections du site officiel de l'Armstat consacrées aux communiqués de presse et aux bases de données Rapports d'information mensuels sur la situation socioéconomique de la République d'Arménie

8. Le calendrier de révision des comptes nationaux pour 2024 est disponible à l'adresse https://www.armstat.am/file/Timetable/Timetable_2024_en.pdf.

9. Lorsque les indicateurs à court terme sont publiés en l'absence de données statistiques complètes, ils devront par la suite faire l'objet d'une révision. La révision des données des comptes nationaux fait partie intégrante du processus de production des statistiques macroéconomiques. Il est donc très important de trouver un juste équilibre entre la production rapide des données primaires des comptes nationaux et la qualité de ces données, car cet équilibre déterminera l'ampleur des révisions qu'il faudra réaliser par la suite.

10. Les données à court terme des comptes nationaux arméniens sont très demandées, car elles fournissent un aperçu actualisé de l'évolution de l'économie nationale et permettent aux responsables de la politique macroéconomique de prendre les bonnes décisions. Cependant, cette courte périodicité est aussi leur principal défaut, puisque les indicateurs à court terme sont moins précis et doivent faire l'objet de révisions.

11. Si les comptes nationaux sont révisés, c'est essentiellement pour mettre à jour des données sources, intégrer de nouvelles données précédemment indisponibles, changer les méthodes appliquées, modifier les classifications utilisées et corriger des erreurs.

12. Les calendriers des publications statistiques (données) sont intégrés dans les programmes statistiques annuels approuvés par le Conseil d'État pour les statistiques. En outre, des révisions peuvent être effectuées en cas de changements significatifs dans les méthodes utilisées et de changements ou de révisions des données de la balance des paiements.

13. Les comptes nationaux arméniens sont révisés à intervalles réguliers, conformément aux pratiques internationales. Ils font l'objet de révisions régulières et de révisions majeures.

A. Révisions régulières

14. Les révisions régulières sont effectuées sur une base annuelle ou trimestrielle. Les données sont alors ajustées pour chaque trimestre. En général, les données trimestrielles pour l'année en cours peuvent être révisées au cours du trimestre suivant, tandis que tous les trimestres peuvent être révisés au moment de la compilation des données annuelles de l'année concernée.

Tableau 2

Structure des révisions régulières

Indicateur publié	Date de publication	Publication de nouvelles données		Révision des données	Titre et lieu de publication
		Trimestrielle	Annuelle		
PIB par branche d'activité	60 ^e jour de l'année (t)	Quatrième trimestre (t-1)	t-1	1. Tous les trimestres de l'année (t-1)	Section du site officiel de l'Armstat consacrée aux bases de données
				2. Tous les trimestres de l'année (t-2)	Rapports d'information mensuels sur la situation socioéconomique de la République d'Arménie
PIB par composante de la dépense	90 ^e jour de l'année (t)	Quatrième trimestre (t-1)	t-1	1. Tous les trimestres de l'année (t-1)	Section du site officiel de l'Armstat consacrée aux bases de données
				2. Tous les trimestres de l'année (t-2)	Rapports d'information mensuels sur la situation socioéconomique de la République d'Arménie
PIB par branche d'activité, par composante de la dépense et par composante de revenu (calculé selon les trois méthodes), sur la base des données annuelles déclarées pour l'année (t-2)	Fin du mois d'avril de l'année (t)	–	t-2	Du premier trimestre (t-2) au quatrième trimestre (t-1), sur la base des données annuelles déclarées pour l'année (t-2)	Section du site officiel de l'Armstat consacrée aux bases de données Rapports d'information mensuels sur la situation socioéconomique de la République d'Arménie

Indicateur publié	Date de publication	Publication de nouvelles données		Révision des données	Titre et lieu de publication
		Trimestrielle	Annuelle		
PIB par branche d'activité	Fin du mois de mai de l'année (t)	Premier trimestre (t)	–	Tous les trimestres de l'année (t-1)	Section du site officiel de l'Armstat consacrée aux bases de données Rapports d'information mensuels sur la situation socioéconomique de la République d'Arménie
PIB par composante de la dépense	Fin du mois de juin de l'année (t)	Premier trimestre (t)	–	Tous les trimestres de l'année (t-1)	Section du site officiel de l'Armstat consacrée aux bases de données
		–	–	Année (t-1) et tous les trimestres de l'année (t-1), sur la base des données définitives de la balance des paiements	Rapports d'information mensuels sur la situation socioéconomique de la République d'Arménie
PIB par branche d'activité	Fin du mois d'août de l'année (t)	Deuxième trimestre (t)	–	1. Premier trimestre (t)	Section du site officiel de l'Armstat consacrée aux bases de données
				2. Tous les trimestres de l'année (t-1)	Rapports d'information mensuels sur la situation socioéconomique de la République d'Arménie
PIB par composante de la dépense	Fin du mois de septembre de l'année (t)	Deuxième trimestre (t)	–	1. Premier trimestre (t)	Section du site officiel de l'Armstat consacrée aux bases de données
				2. Tous les trimestres de l'année (t-1)	Rapports d'information mensuels sur la situation socioéconomique de la République d'Arménie
PIB par branche d'activité	Fin du mois de novembre de l'année (t)	Troisième trimestre (t)	–	1. Premier et deuxième trimestres (t)	Section du site officiel de l'Armstat consacrée aux bases de données
				2. Tous les trimestres de l'année (t-1)	Rapports d'information mensuels sur la situation socioéconomique de la République d'Arménie
PIB par composante de la dépense	Fin du mois de décembre de l'année (t)	Troisième trimestre (t)	–	1. Premier et deuxième trimestres (t)	Section du site officiel de l'Armstat consacrée aux bases de données
				2. Tous les trimestres de l'année (t-1)	Rapports d'information mensuels sur la situation socioéconomique de la République d'Arménie

B. Révisions majeures

15. Les révisions majeures portent sur l'ensemble du système statistique des comptes nationaux et couvrent des séries chronologiques plus longues. Ces révisions sont coordonnées (sur la base d'accords correspondants) avec les principales révisions d'autres statistiques macroéconomiques telles que la balance des paiements, la dette extérieure, la position extérieure globale et les statistiques de finances publiques.

16. Les révisions majeures doivent être réalisées dans le cadre d'une coordination étroite entre les travaux des responsables de l'établissement des comptes nationaux et ceux des responsables des autres statistiques macroéconomiques.

17. Les révisions majeures des comptes nationaux de l'Arménie ont été réalisées au moment de la mise en place du Système de comptabilité nationale (SCN 2008), après l'achèvement du recensement et l'intégration des données de recensement dans les comptes nationaux ainsi qu'après le recensement de l'agriculture.

Tableau 3

Structure des révisions majeures

	Révisions majeures	
	Révisions spéciales	Révisions planifiées
Description	Ce type de révision est réalisé en cas de changement dans les méthodes utilisées (par exemple, mise en place de la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE), du SCN 2008, du système européen des comptes 2019 (SEC 2010), de la sixième édition du Manuel de la balance des paiements, etc.).	Ce type de révision est réalisé à la suite d'un changement ou d'une mise à jour des sources des données (tous les 5 à 10 ans) (à la suite d'enquêtes, de recensements ou sur la base d'autres méthodes d'estimation).
Gouvernance	Le processus devrait être régi par un groupe de travail composé d'acteurs du système statistique national et de responsables des statistiques administratives, selon le calendrier convenu.	Le processus devrait être régi par un groupe de travail composé d'acteurs du système statistique national et de responsables des statistiques administratives, selon un calendrier défini à l'avance.
Ampleur	Recalcul éventuel des séries chronologiques.	
Moment d'enregistrement	Calendrier convenu applicable à tous les systèmes statistiques.	Calendrier convenu applicable à tous les systèmes statistiques. Les années de révision doivent se terminer par 0 ou 5. Les années de mise en œuvre doivent se terminer par 4 ou 9.
Champ d'application	Comptes nationaux annuels et trimestriels, balance des paiements annuelle et trimestrielle, statistiques financières, position extérieure globale, dette extérieure, statistiques des finances publiques, etc.	

18. Source : <https://www.armstat.am/file/doc/99474138.pdf>.

C. Révision trimestrielle et annuelle des indices de référence

19. Depuis 2009, les données trimestrielles du PIB en Arménie sont ajustées en fonction des estimations annuelles du PIB selon la méthode de Denton. Il est désormais possible de le faire en utilisant la fonction XLPBM d'Excel.

20. La révision des indices de référence permet de combiner de manière cohérente les séries temporelles à haute fréquence (par exemple, les données trimestrielles) et les séries temporelles à basse fréquence (par exemple, les données annuelles). Les données à haute fréquence et les données à basse fréquence suivent généralement les mêmes tendances, mais à des niveaux différents, et doivent donc être harmonisées sur le plan temporel. Les données à basse fréquence étant généralement plus complètes et plus précises que les données à haute fréquence, les séries temporelles à haute fréquence sont ajustées en fonction des séries temporelles à basse fréquence.

21. Les trois principaux objectifs d'une révision trimestrielle des indices de référence sont les suivants :

a) Évaluer les données trimestrielles afin de veiller à ce qu'elles soient cohérentes sur le plan temporel avec un indice de référence existant (généralement les données annuelles des comptes nationaux), c'est-à-dire vérifier que la somme (ou la moyenne) des trimestres est égale à l'indice de référence ;

b) Maintenir autant que possible les variations à court terme (trimestrielles ou mensuelles) de l'indicateur dans les limites de l'indice de référence (généralement les données annuelles des comptes nationaux) ;

c) Veiller à ce que la somme des quatre trimestres de l'année en cours pour les séries prospectives soit aussi proche que possible d'un indice de référence futur inconnu (généralement les données annuelles des comptes nationaux).

22. Idéalement, la méthode de révision des indices de référence pour les comptes nationaux trimestriels devrait répondre à ces trois objectifs.

23. Les principaux avantages de la révision des indices de référence tiennent au fait qu'elle permet :

a) D'améliorer le contenu informatif de l'indicateur à haute fréquence grâce à la prise en compte de l'information de référence à basse fréquence ;

b) D'éliminer, dans les résultats finaux pour différentes séries (par exemple, les estimations annuelles et trimestrielles des comptes nationaux), les incohérences qui pourraient être source de confusion ou de désagrément pour les utilisateurs des données ;

c) D'évaluer dans quelle mesure un indicateur représente la série ciblée en vue de mettre au jour d'éventuels problèmes.

D. Examen des politiques et diffusion des données de l'indicateur de l'activité économique

24. En application des recommandations formulées par des experts du FMI et de l'Union européenne (notamment Eurostat), le 1^{er} janvier 2011, l'Arménie a abandonné l'indicateur mensuel du PIB au profit de l'indicateur net mensuel de l'activité économique.

25. Les informations actualisées sont publiées le 25^e jour suivant la période de référence. Les données mensuelles sont publiées le 35/36^e jour suivant la période de référence, tandis que les données annuelles sont publiées au cours du quatrième trimestre suivant la période de référence.

26. Les données sont publiées conformément au calendrier des programmes de publication annuels et aucun retard par rapport aux délais fixés n'a été enregistré.

27. L'inexactitude éventuelle des données de l'indicateur de l'activité économique peut s'expliquer par l'inexactitude des données discrètes obtenues à partir de différentes sources.

28. Sur une base trimestrielle, les tendances de l'indicateur de l'activité économique sont comparées aux tendances des indicateurs de production des comptes nationaux.

29. Les valeurs absolues de l'indicateur de l'activité économique sont révisées une fois par an conformément au calendrier annuel correspondant. Les changements dans les pondérations du PIB servent de base à la révision.

30. Compte tenu du fait que les premières estimations du PIB sont disponibles 51/53 jours après la fin de l'année (depuis 2013, 65/67 jours après la fin de l'année), l'indicateur de l'activité économique est calculé, pour les trois premiers mois de l'année en cours, sur la base des données pondérées du PIB (de l'année de référence évaluée), qui sont ensuite révisées sur la base des pondérations du PIB de l'année précédente, lorsque ces données deviennent disponibles au début du mois de mai.

E. Principaux points à retenir

31. Lorsque les données des comptes nationaux sont publiées très rapidement après la fin de la période comptable sur la base d'informations statistiques incomplètes, il faudra par la suite inévitablement procéder à un ajustement des estimations ainsi obtenues. Les indicateurs à court terme publiés en l'absence de données statistiques complètes devront être révisés.

32. La révision des données des comptes nationaux fait partie intégrante du processus de production des statistiques macroéconomiques. Il est donc très important de trouver un juste équilibre entre la production rapide des données primaires des comptes nationaux et la qualité de ces données, car cet équilibre déterminera l'ampleur des révisions qu'il faudra réaliser par la suite.

33. Il faudrait s'employer à réduire au minimum les différences entre les comptes nationaux préliminaires publiés et les données de la balance des paiements.

34. Les utilisateurs doivent être informés de la politique de publication et de révision des comptes nationaux, ainsi que des motifs et de l'ampleur des révisions.

35. Il est important d'expliquer au public l'essence des changements apportés aux méthodes utilisées et leur incidence sur la révision des indicateurs des statistiques macroéconomiques.
